membre né et président d'honneur de la Chambre, présiderait effectivement les séances où il assisterait personnellement. Enfin elle put correspondre directement avec le ministre du commerce et des travaux publics et avec la Chambre de commerce de Lille. (Th. Leuridan, *Histoire de Roubaix*, t. V, p. 291).

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT

Imprimerie Alfred Reboux. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix* — La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.

TOURCOING

Le banquet de l'« Union artistique et littéraire ». — Par une délicate attention pour les sociétaires tourquennois, l'*Union artistique et littéraire* a donné à Tourcoing son banquet trimestriel. C'est à l'hôtel du Cygne qu'il a eu lieu lundi soir.

Cette réunion empruntait un attrait tout particulier à la présence de notre grand chansonnier, président d'honneur de l'*Union artistique et littéraire*.

Une mention d'abord au menu, original et spirituelle composition due au crayon de M. Fournier-Delattre ce qui a valu des félicitations particulières de M. Nadaud.

Disons aussi que le repas a été servi à la satisfaction de tous par les soins de M. Lemaître-Lesaffre.

Faut-il ajouter que le banquet a été gai quand il y avait pour l'animer la verve et l'entrain de tous nos artistes ?

Au dessert, M. Koszul a porté à M. Gustave Nadaud un toast chaleureusement appuyé.

Le Maître a répondu avec tout cet à-propos dont il a le secret. puis il a bien voulu dire, impossible de dépeindre avec quel charme, l'une de ses plus récentes et plus fines compositions *Le marchand de peaux*, puis la *Bouche et l'Oreille, les Trois hussards, la Rose de Hollande*.

Un concert des plus intéressants a suivi le banquet; dans une réunion de ce genre les éléments ne manquaient certes pas.

MM. Koszul et Meyer ont donné, avec tout le talent qu'on leur sait, plusieurs morceaux pour piano à quatre mains, dont un *Sherzo* de St Saëns, du plus grand effet. M. Bailly, dont on connaît ici déjà toutes les qualités de virtuose, a joué un morceau de violon.

M. Merlet a déclamé avec beaucoup de goût une charmante poésie de Richepin: notre sympathique *Broutteux*, M. Jules Watteeuw, a donné aussi quelques-unes de ses spirituelles pasquilles telles que le *Baptême*. Enfin soirée très complète qui s'est terminée par un vivat en l'honneur de M. Nadaud et de M. Koszul.

Réunion de Commission. — La Commission militaire se réunira mercredi à 6 heures du soir à l'Hôtel de Ville, pour l'examen des dossiers des soutiens de famille.

Tirage d'obligations. — Lundi a eu lieu, sous la présidence de M. Lefrançois, assisté de MM. Didry et Carron, le 14e tirage de l'emprunt de 2,250,000 fr. autorisé le 25 février 1878, pour l'établissement de l'usine à gaz. Il a été extrait de la roue 74 numéros, remboursables à 498 fr. 94 à partir du 15 juillet prochain.

2.615	2.538	2.521	1.882	3.548	2.750	474	851
2.428	95	814	3.546	2.092	946	2.602	2.281
3.064	738	3.292	4.554	3.483	2.771	2.687	2.628
4.278	4.645	309	873	3.123	2.942	1.605	460
4.445	1.399	4.053	1.662	886	4.339	932	601
3.239	2.079	201	1.475	3.716	48	944	4.648
2.345	3.768	4.486	4.817	1.282	1.829	3.517	2.587
2.693	1.919	3.638	4.201	4.066	3.377	1.686	1.893
3.838	2.250	3.23.	2.955	3.367	3.803	2.337	2.971
3.645	2.179						

La section des pompiers de Tourcoing qui s'est rendue dimanche aux fêtes de Neuville a remporté le 3e prix de tir à la cible.

Réception des sociétés de gymnastique. — Nous avons donné hier les prix remportés au concours du Cateau par *La Tourquennoise*, société municipale de gymnastique et d'armes et par la *Jeunesse du Blanc-Seau*, qui n'a pas encore un an d'existence et à qui

Son coup d'essai a été un coup de maître.

La rentrée, qui avait d'abord été annoncée pour 5 heures 35, n'a eu lieu qu'à 6 heures 1/4. La Musique Municipale a exécuté la *Marseillaise* à l'arrivée du train et M. Sénélar a complimenté les lauréats et leur a annoncé que M. le Maire les attendait à l'Hôtel-de-Ville, pour leur adresser ses félicitations. Les vaillants jeunes gens ont été littéralement accablés de couronnes et de bouquets à leur sortie de la gare. Plusieurs sociétés étaient venues à leur rencontre et se sont formées en cortège dans l'ordre suivant : 1° La Musique Municipale; 2° les Trompettes du Blanc-Seau; 3° Les Enfants de Tourcoing; 4° La Fanfare du Blanc-Seau; 5° Les Mélophiles; 6° La Tourquennoise; 7° La Jeunesse du Blanc-Seau.

Viennent ensuite plusieurs voitures où avaient pris place les pupiles tenant les couronnes et les bouquets.

Sur le parcours de la gare à l'Hôtel-de-Ville, un grand nombre de maisons étaient pavoisées et les gymnastes ont été vivement acclamés.

M. le Maire a reçu les deux sociétés dans la grande salle des mariages. Il était entouré de MM. Lefrançois et Diéval, adjoints; Masure, Salembien, Carron, Didry, Senelar, Honoré-Dhalluin, Delavaivre, Leplat et Glorieux, conseillers municipaux.

La réception a été des plus cordiales; M. le Maire a chaleureusement félicité « La Jeunesse du Blanc-Seau » et a terminé son allocution par « Vive la Jeunesse du Blanc-Seau ». M. Goube Dazin a remercié très éloquemment et du fond du cœur, et tous les gymnastes ont acclamé « la municipalité Tourquennoise ».

M. Frère, président de la *Tourquennoise*, a offert un bouquet à la société du Blanc-Seau en « témoignage de bonne confraternité. »

Le président M. Goube-Dazin a répondu que « la jeunesse du Blanc-Seau s'efforcerait toujours de se montrer digne de son amie la *Tourquennoise* et qu'elle marcherait toujours avec elle la main dans la main. »

On a alors entonné un chaleureux vivat puis le cortège s'est formé dans le même ordre en marche pour le Blanc-Seau.

Les « expériences des grenades Labbé » ont eu lieu hier lundi, sur la place Charles Roussel. Elles ont pleinement réussi.

Une cheminée en bois de trois mètres de hauteur, avait été badigeonnée à l'intérieur de goudron et de pétrole. Alors que tout était en flammes, il a suffi d'une seule grenade pour éteindre cet incendie en moins de 30 secondes.

On mit ensuite le feu à une baraque en planches dans le genre de celles qu'on met à la disposition des marchands forains. Elle était également enduite de goudron et de pétrole. Quatre grenades ont, en un instant, abattu les flammes et arrêté complètement l'incendie.

De nombreux industriels assistaient à ces expériences et nous sommes assurés que bientôt tous les établissements seront munis de ces excellentes bombes extinctrices.

La grève d'Halluin. — Les ouvriers tisserands de l'usine Gratry ne se sont pas présentés lundi dans les ateliers. Les grévistes vont formuler, parait-il, d'autres demandes que celles auxquelles on leur avait promis de faire droit.

Ce chomage a entraîné, à huit heures du matin, la fermeture des ateliers de préparation, ourdissage et bobinage.

Actuellement 520 ouvriers et ouvrières sont sans travail, tous belges de Menin.

Le plus grand calme règne partout.

— Le Conseil municipal d'Halluin se réunira jeudi prochain.

Linselles. — *Conseil municipal.* — Séance du 13 juin. — Après lecture du compte-rendu de la séance précédente approuvé par le Conseil M. D'Halluin, maire, expose qu'il y a une vingtaine d'années, un sieur Descamps a fait aux hospices de la commune un legs de 700 francs, mais que, comme il est mort dans l'indigence, ladite administration ne peut entrer en possession de ladite donation.

Le conseil approuve la délibération de la commission des hospices, qui rejette ce legs.

M. le Maire soumet de nouveau les comptes administratifs; le conseil se forme en comité secret et en l'absence du Maire les examine pour formuler son vote.

Neuville. — Voici le résultat du tir à la cible offert par la municipalité au festival de cette commune.

1er prix, le corps de sapeurs-pompiers de Linselles; 2e prix, les pompiers de Bousbecques.

LILLE

Société des voyageurs et employés. — Hier, à 5 heures du soir a eu lieu dans la salle du Conservatoire une conférence sous la présidence de M. Eugène [illegible] la société du département du Nord. Nous avons remarqué au bureau : M. F[illegible], adjoint au maire; M. Geuoux-Roux, directeur du Crédit du Nord, M. Delcroix, vice-président de la société des voyageurs, M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur à Lille, M. Foubert, fondé de pouvoir du Gaz de Wazemmes.

Cette conférence, ouverte par une allocution de M. Eugène Roche, qui a encouragé hors et avant tout les Sociétés de secours mutuels, et ensuite les sociétés de prévoyance, a eu un plein succès.

M. Georges Bol[illegible], directeur de la *Fourmi*, a vivement intéressé l'auditoire en expliquant l'ingénieux mécanisme de la *Fourmi* et les amis de l'épargne ont fort goûté sa causerie économique.

Le carrousel d'Hellemmes. — Le carrousel organisé dimanche, dans la commune, y avait attiré beaucoup de monde ; plus de 150 cavaliers se sont disputés les prix. Voici les noms des vainqueurs :

1er prix, J.-B. Lebrun, de Bondues ; 2e Ernest Barge, de Mons-en-Barœul ; 3e, Constant Belquart, de S[illegible]quedin ; 4e Casimir Destombes, de Bondues ; 5e, Verriest, de Roubaix ; 6e, Bourgois, de Pecq ; Surprises : Alfred Delattre, d'Hellemmes ; Hocedez, de Wattignies ; Haun.., de Mérignies ; Daniel Isbled, d'Emmerin ; Delcourt de Bondues

Pendant la durée des courses, deux jeunes filles ont fait une quête pour les pauvres. La fête s'est terminée par un bal fort animé.

AUX BAINS DE MER

WIMEREUX

Il s'est depuis quelques années créé à quatre kilomètres de Boulogne, une plage dont on a peu parlé, mais qu'a beaucoup fréquentée toute la haute société des villes du Nord, c'est Wimereux.

Jetée sur la rivière de ce nom, cette station, où les constructions chaque année semblent sortir des dunes, offre des avantages tels que beaucoup d'industriels de Lille, de Roubaix, de Valenciennes et de Cambrai semblent s'y être donné rendez-vous et y ont acheté ou fait construire des villas et des chalets.

La plage y est vaste et le sable fin : elle est, de chaque côté bordée de hautes falaises et de rochers gigantesques, que recouvrent des bancs de moules, et les varechs. A gauche c'est Boulogne ; ce ne sont que steamers et fins voiliers qui entrent dans le port ou en sortent ; à droite, on aperçoit le cap Gris-Nez perdu dans des brumes bleuâtres et en avant les garennes d'Ambleteuse étalent leurs sables zébrés de massifs où les fleurs d'or s'enlèvent sur le gris perle des oyats. Plus loin la tour de l'Eglise de Wimille profile sur l'horizon.

Au-delà c'est la campagne, la plus accidentée qui se puisse voir, les ravins de la vallée du Denacre et de la Cluse, les ruisseaux de Grisendaël, les bois de Souverain-Moulin, la vallée de Fernes, la Capelle, etc., qui peuvent rivaliser avec les plus beaux sites de la Normandie.

Le ciel devient-il gris, maussade, la gare se trouve au cœur même de Wimereux et des trains de demi-heure en demi-heure vous conduiront en sept minutes à Boulogne où l'animation est incessante, où les distractions succèdent aux distractions.

La plage néanmoins retient les familles qui comptent de nombreux enfants. Tout ce petit monde, grouillant, barbotant, pêchant, criant, pleurant et riant, offre le plus réjouissant tableau.

Là la gêne est bannie, on est chez soi. Nul casino ne vous attire ni ne vous absorbe, pas d'étiquette, un laisser aller charmant y supplée. Pendant que le cerveau surmené se repose et se reconforte, les poumons aspirent l'air salin qu'apporte la brise du large.

Wimereux est, en outre, un centre essentiellement catholique ; quoique vaste, la nouvelle église, dont le clocher se reflète dans les mares de la grève, est trop étroite pour contenir le dimanche la foule qui s'y presse.

L'an dernier, Mgr Bonnard, recteur des Facultés catholiques de Lille, est venu pendant quelques semaines faire diversion à ses multiples occupations, en descendant dans le magnifique chalet d'un habitant de Lille, M. Philippe. Mgr Dennel, évêque d'Arras, est aussi venu l'y rejoindre.

Indépendamment des industriels et des négociants, on y rencontre encore des magistrats, des artistes, des hommes de lettres, etc.

M. Louis Gallet, l'auteur du libretto du *Cid*, du *Roi de Lahore*, etc., y a planté sa tente.

M. Giard y a installé un laboratoire de zootechnie maritime.

Bref, les baigneurs qui ont adopté cette plage forment une société très *select* et de la plus haute *respectability*. Si nous sommes allés errer aujourd'hui sur la plage de Wimereux et dans ses environs, c'est parce que rien de ce qui concerne nos concitoyens ne devant nous rester étranger, nous avons pris plaisir à les suivre dans leur villégiature et à nous en occuper comme nous nous occupons toujours de leurs goûts, de leurs plaisirs et de leurs véritables intérêts.

MONOCLE.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — La *Fraternelle*, harmonie et l'*Union Fraternelle*, chorale, exécuteront sur la Grand'Place, le jeudi 18 juin, à 8 h. 1/2 du soir, les morceaux suivants :

La Fraternelle : 1. Allegro, Bléger; 2. *Hommage à l'Alsace-Lorraine*, fantaisie, Bléger.

L'Union Fraternelle : 3. *La Violette*, L. Paliard: 4. *Les Conspirateurs*, H. de Mslander.

La Fraternelle : 5. *La Juive*, fantaisie, Halévy; 6. *Sonora*, polka, Tilliard.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du lundi 15 juin

Présidence de M. HEDDE, vice-président

Les fraudeurs. — Emile Deffrennes, arrêté à Wattrelos, un mois et cinq cents francs.

Henri Beuscart, aussi à Wattrelos, deux mois et même amende.

Injures aux agents. — Un laveur du nom de Napoléon Jonville avait, rue de Naples, à Roubaix, brisé un carreau volontairement, disait le propriétaire de la maison. Un agent qui passait se met en mesure de conduire au poste le dit Jonville qui se rebiffe et profère des injures à l'adresse de l'agent.

Il encourt une peine de vingt jours d'emprisonnement et seize francs d'amende.

Un prisonnier impatient. — Voyant une femme insultée dans une rue de Roubaix par un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, l'agent de service dans le quartier fait au monsieur une observation qui est d'ailleurs fort mal accueillie et suivie bientôt d'outrages. C'est alors que le délinquant est immédiatement dirigé sur la prison municipale ; il avait même en route opposé une sérieuse résistance à l'agent.

C'est un individu appelé Louis Derreumaux, il essaya même la nuit d'écarter les barreaux du *cachot* pour fuir; ce qui était de nature à aggraver son cas.

Derreumaux se voit condamner aujourd'hui à deux mois d'emprisonnement et seize francs d'amende.

Complicité de vol de zinc. — Il y a quelques jours, passant sur le pont du Beau-Chêne, le secrétaire du commissaire du 4e arrondissement qui vit un jeune garçon d'une quinzaine d'années portant sur le dos un sac assez volumineux, et ayant une allure embarrassée. Il l'aborda, l'interrogea et finit par apprendre que le sac en question contenait du zinc volé, la nuit précédente, par deux individus qu'il désigna, les frères W...

Arrêté sur le champ il déclara s'appeler André Adam: il a un peu plus de seize ans. Comparaissant devant le tribunal, il est condamné à deux mois d'emprisonnement.

Un drame à Lille. — A cette audience des flagrants délits était appelée l'affaire du jeune étudiant de Lille qui avait vendredi soir, tiré des coups de revolver sur une fille de mœurs légères, Madeleine Salembier.

Fonsin, ainsi se nomme ce jeune homme, suit les cours de la Faculté des Lettres de l'Etat ; il est âgé de vingt ans.

Il vivait depuis quelque temps déjà avec la fille Salembier qui a près de trente ans déjà et qui est loin d'être un modèle de haute moralité.

Il se passait assez fréquemment dans ce faux ménage des scènes de violence provoquées par des motifs de jalousie; la semaine dernière, il avait annoncé à son amie son intention de la quitter. Madeleine Salembier lui déclara alors qu'elle mènerait désormais une vie de dévergondage de plus en plus accentuée.

Ceci ce passait dans la soirée de vendredi près de la place Richebé; l'étudiant, surexcité par tout ce qu'il entendait tomber de la bouche de cette fille, s'arma d'un revolver qu'il avait acheté depuis quelques jours seulement et en tira plusieurs coups sur elle ; elle fut atteinte légèrement.

C'est à la suite de cette circonstance que le jeune Fonsin est traduit devant le tribunal sous l'inculpation de coups et blessures.

Il y avait dans la salle d'audience beaucoup de monde; dans la foule, on le devine, un grand nombre d'étudiants.

Madeleine Salembier, entendue la première comme témoin reconnait les faits tels qu'ils avaient été expliqués par Fonsin ; elle serait, à l'en croire, la cause première de tout ce qui est arrivé, à raison des scènes qu'elle ne cessait de lui faire. Elle prend manifestement la défense de l'inculpé.

En retournant à sa place elle fait même à l'adresse du prévenu un geste fort amical.

M. Mony, doyen de la Faculté des lettres, vient témoigner du bon caractère de l'étudiant et de son assiduité aux cours : seulement tout en étant intelligent, il serait, parait-il, très faible de caractère.

Après plaidoirie de Me Baggio, le tribunal le condamne à trois mois de prison et cinq cents francs d'amende. mais ordonne que, par application de la loi Bérenger, il sera sursis à l'exécution de la peine.

Me CONFORME.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 15 juin

Epilogue d'un vol de tissus. — On se rappelle qu'un vol de vingt-quatre pièces de tissus commis chez MM. Mathon et Dubrulle en novembre dernier, avait amené l'arrestation, puis la comparution devant le tribunal d'un sieur D... marchand à Tourcoing, qui, condamné par les juges correctionnels de Lille à un an de prison, avait été acquitté par la cour d'appel de Douai

Des vingt-quatre pièces dérobées, onze avaient été trouvées chez M. Fourneau, soldeur à Lille, et elles furent, lors du procès, retirées du magasin de ce dernier. Il en demande aujourd'hui la remise et intente un procès en revendication à MM. Mathon et Dubrulle, les propriétaires lésés ; il réclame ou le tissu ou la valeur par application de l'article 2280 du Code civil ainsi conçu :

« Si le possesseur actuel de la chose volée ou perdue l'a achetée dans une foire, ou dans un marché ou dans une vente publique, ou d'un marchand vendant des choses pareilles, le propriétaire originaire ne peut se la faire rendre qu'en remboursant au possesseur le prix qu'elle lui a coûté. »

Or, dit M. Fourneau, j'ai acheté cette marchandise de M. Crochon, marchand soldeur à Tourcoing, qui, lui, vend des *choses pareilles* aux pièces volées; je me trouve donc dans les conditions de l'article 2280, remboursez-moi le prix que j'ai payé à mon vendeur. Et il produit à l'appui de cette réclamation, des pièces et factures constatant que lui et Crochon font le commerce de tissus qu'ils sont même l'un et l'autre patentés comme soldeurs.

M. Mathon et Dubrulle dénient et à M. Fourneau et à Crochon leur qualité de marchand, l'un ne serait que ferrailleur, et l'autre marchand de déchets et c'est pour les besoins de la cause, ajoutent-ils, que ce dernier aurait sollicité d'être soumis à la patente, sur la dénomination prétendue.

La cause est mise en délibéré. Me CONFORME.

Tribunal de Commerce de Roubaix

Audience du lundi 15 juin

Présidence de M. LÉON MOTTE, président.

A propos d'une exclusion

L'un des actionnaires de la *Brasserie Roubaisienne*, M. Charles Vanhoutte, qui a été l'objet d'une exclusion temporaire de la Société, proteste contre la validité de la décision prise contre lui et soumet le litige à l'appréciation du Tribunal de commerce.

M. Vanhoutte expose que, dans l'assemblée du 16 avril, son exclusion pour un an a été prononcée et il ajoute que cette mesure était statutaire. En effet, d'après l'article 24 des statuts, l'exclusion ne peut être prononcée que par les neuf dixièmes des actionnaires. La société comprenant 320 actions, c'était une majorité de 288 actions qu'il fallait : or l'assemblée du 16 avril ne comprenait que 67 actionnaires représentant 118 actions.

M. Vanhoutte demande en conséquence au Tribunal de prononcer la nullité de la délibération prise contre lui et il requiert une condamnation en 500 francs d'indemnité en réparation du préjudice qu'il a subi.

La *Brasserie Roubaisienne* prétend, de son côté, que la délibération incriminée a été valablement prise. Le demandeur a contrevenu au règlement en délivrant de la bière à des clients de ses co-associés et en s'approvisionnant de bière à d'autres brasseurs, faits prévus par l'article six des statuts.

L'assemblée avait le droit, dans ces conditions, de voter un blame et de prononcer l'exclusion temporaire, et seule, elle peut rapporter la décision prise contre M. Vanhoutte, en conformité avec les statuts. D'ailleurs, dit encore la *Brasserie Roubaisienne*, cette mesure n'a eu pour conséquence que de priver M. Vanhoutte du droit d'assister aux assemblées et elle ne nuit à aucun de ses intérêts.

La *Brasserie Roubaisienne* conclut donc au rejet de la demande.

En délibéré.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le chemin de fer de Roubaix à Herseaux

Watrelos, le 15 juin.

« Monsieur le Directeur,

» A propos de la discussion qui a eu lieu, vendredi dernier, au Conseil municipal de Roubaix, relativement à la ligne de chemin de fer à établir de Roubaix à la frontière belge, nous croyons devoir rappeler que le Conseil municipal de Wattrelos, n'a jamais été opposé à l'acceptation du premier tracé de cette ligne.

» Ce tracé aurait l'avantage de contenter la ville de Roubaix, en plaçant la gare plus près des Ballons et il n'aurait pas pour Wattrelos, l'immense inconvénient du tracé actuel, qui coupe toutes les grandes routes de la commune.

Nous soumettons cette idée, pour prouver que nous avons le plus grand désir de toujours bien nous entendre avec la ville de Roubaix et que nous ne sommes pas de l'école de MM. Largillière, Tiers, Deleporte-Bayart, Jules Legrand, Bourgois-Carlier, Degalle et Debuchy, qui se *disent* volontiers les représentants du progrès, mais qui trouvent tout naturel de voter contre l'établissement d'une gare dans une commune de *20,000* habitants.

» A notre avis, plusieurs de ces messieurs, représentaient bien mieux le Progrès, lorsqu'ils s'occupaient de Concours Agricoles.

» *Plusieurs conseillers municipaux* » *de Wattrelos.* »

Roubaix, le 15 juin 1891.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

Il existe, à Roubaix comme partout des arrêtés municipaux concernant les bonnes mœurs : il y a même une police spéciale de mœurs. Elle pourrait être édifiée sur les agissements de certaines donzelles, en faisant une petite promenade, le soir, Boulevard de Paris et rue de la Gare notamment, entre neuf et dix heures. Il s'y passe, au point de vue du racolage, des faits vraiment abusifs, et le zèle de ces dames devrait être réprimé.

Recevez, Monsieur le Directeur, etc.

Un habitant de la rue Vauban.

Les trains balnéaires

Roubaix, le 10 juin.

Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*,

Le public a accueilli avec joie et enthousiasme la décision de la compagnie du chemin de fer du Nord, relative aux trains de plaisir balnéaires. Cette bienheureuse innovation vient à son temps et répond en effet à un réel besoin.

La population ouvrière a une tendance marquée à s'éloigner des amusements pernicieux et souvent funestes qu'offre le cabaret, pour en rechercher de plus dignes d'elle, de plus sérieux et de plus sains. Entre autres celui des excursions et des voyages à la mer, est celui qui rencontre le plus d'amateurs. Pour ne citer qu'un fait, mais un fait probant, je rappellerai qu'à la fête des Fabricants, au mois d'août de l'année dernière, plus de 1,000 voyageurs sont partis de Roubaix pour Ostende et Blankemberghe.

J'étais du nombre et je puis dire que les Roubaisiens ont été porter dans ces villes étrangères, pendant les 3 jours qu'ils y ont passés, plus de 25 milliers de francs, ce qui ne fait en somme que 25 f. par voyageur; beaucoup ont dépensé bien plus.

S'il y avait eu cependant des trains de plaisir à prix réduits avec billets valables 3 ou 4 jours également, soit pour Boulogne, soit pour Calais ou Dunkerque, ce seraient évidemment ces plages françaises et la compagnie du Nord elle-même qui auraient profité de ces dépenses.

En conséquence, il est à espérer que cette année, à l'occasion de la fête des Fabricants et pour la ducasse de Roubaix, il y aura des trains de plaisir à prix suffisamment réduits, avec retour facultatif pendant trois ou quatre jours, pour nos ports français à qui les roubaisiens seront heureux de donner la préférence de leur visite.

Dans l'espoir d'être bientôt fixé par les affiches annoncées, de la décision de la Compagnie du chemin de fer du Nord, agréez, Monsieur le Rédacteur, pour la publication de cette lettre, les sincères remerciements d'un ouvrier qui économise depuis longtemps pour aller passer quelques jours à la mer avec sa famille.

E. D.

PETITE CORRESPONDANCE

XX. — Il faut une dispense de l'Eglise et une autorisation du ministre de la justice.

NORD

Le curé de Fourmies, candidat. — L'*Evènement* publie cette nouvelle que nous reproduisons sous toutes réserves :

« Il est fortement question, dans les cercles catholiques, de présenter la candidature de l'abbé Margerin, curé de Fourmies, à la première vacance législative qui se produira dans un arrondissement clérical.

» Le curé de Fourmies a fait samedi, à l'assemblée générale des ouvriers catholiques, une conférence au cours de laquelle il a relaté les évènements dont il a été témoin le 1er mai dernier. »

Un incendie à Dunkerque. — 11 heures 55 soir. — Un violent incendie vient d'éclater sur le port. Un millier de balles de lin sont en flammes. Les secours arrivent. L'aspect est saisissant.

PAS-DE-CALAIS

Un crime à Courcelles-le-Comte. — Nous apprenons qu'un crime aurait été commis dans la nuit de dimanche à lundi, dans la commune de Courcelles-le-Comte, canton de Croisilles.

Un jeune homme de 18 ans aurait tué une jeune fille de 17 ans.

L'heure tardive à laquelle nous recevons cette nouvelle, que nous donnons sous réserves, nous empêche d'avoir des détails.

Le parquet d'Arras, nous dit-on, est allé opérer une descente sur les lieux du crime et commencer une enquête.

BELGIQUE

Mouscron. — *Une tentative d'assassinat et de vol.* — Dans la nuit du 13 au 14 juin, deux malfaiteurs se sont introduits dans la maison d'un habitant d'Aelbeck, près Mouscron. Le locataire qui habitait seul dans la maison, rentra aussitôt après; il fut renversé par un des voleurs, pendant que l'autre lui assénait de formidables coups d'une barre de fer sur la tête. Aux cris poussés par la victime, les voisins sont accourus et on arrêté un des malfaiteurs. On a conduit celui-ci à la gendarmerie de Mouscron et de là à Courtrai. L'autre voleur est connu; son arrestation ne saurait tarder. L'état de la victime est dans un état désespéré.

Louvain. — Mgr Abbeloos, l'éminent recteur de l'université de Louvain, adresse au *Patriote* le télégramme suivant, daté de Louvain, dimanche, 2 heures soir :

« Le *Bien Public* a été mystifié au sujet de ma démission comme recteur. Il n'en est pas question. »

A Charleroi. — Encore une déception, ce matin, pour ceux qui croyaient à une reprise sérieuse ; c'est à peine s'il y a trois ou quatre cents grévistes de moins que samedi dernier. D'aucuns prétendent qu'il y aura une amélioration réelle à partir de mercredi.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 13 et 14 juin

VERSEMENTS :					
Roubaix	Samedi	68 déposants	10 nouveaux	11,789 »»
	Dimanche	145	26	30,048 »»
Lannoy		39	13	7,487 »»
Croix		9	1	0,985 »»
Wattrelos		12	0	3,.95 »»
Totaux		273	50	53,904 »»
REMBOURSEMENTS :					
Roubaix	Samedi	23 rembour.	effectués	9,484 56
	Dimanche	71		25,730 65
Lannoy		14		7,095 71
Croix		6		2,543 09
Wattrelos		12		3,905 46
Totaux		[illegible]		48,759 47

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix par MM. Victor-Defrenne et Auguste Pennel, directeurs; MM. J.-B. Dupont et A. Vinchon fils, directeurs-adjoints; à Lannoy, par M. E. Desprets-Delerue; à Croix, par MM. A. Nédonsel et J. Delcluse ; à Wattrelos, MM. Delmarre-Dupont et J.-B. Delchambre.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les *dimanches de 8 heures à 11 heures*, les *samedis, de 9 heures à 10 heures 1/4*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches, à 11 heures 1/2* les *samedis, à 10 heures 1/2*, 8 jours après la demande.

Le Caissier, FREMONT.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille TURBELIN BONNET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Arthur TURBELIN, décédé à Roubaix, le 16 juin 1891, à l'âge de 4 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 18 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Lignes, 17.

Les amis et connaissances de la famille LEPLAT-MEURISSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Liévine-Marie MEURISSE, membre du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, décédée à Roubaix, le 16 juin 1891, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 18 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 19 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tournai, 46.

Une Messe de Convoi et un Obit du mois de 2me classe seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Christophe, à Tourcoing, le mercredi 17 juin 1891 à 8 heures et à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Urbain-Juste-Gustave MASUREL, époux de Dame Victorine COURTIN, décédé à Tourcoing, le 28 avril 1891, dans sa 3?e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 17 juin 1891, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri BRUNIN, décédé à Roubaix, le 5 mai 1891, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

16 JUIN 1746

PLAISANCE

Nous faisions alors la guerre en Italie contre les Autrichiens et les Sardes, avec les Espagnols pour alliés. le maréchal de Maillebois commandait l'armée française, mais il était subordonné à l'Infant, gendre de Louis XV, commandant l'armée espagnole, et on ne s'entendait guère. Les Espagnols campaient sous Plaisance, sur la rive droite du Pô. Maillebois campait à Novi, à 25 lieues de là au S.-O. Les deux armées ainsi établies empêchaient la jonction des Autrichiens placés à l'E. de Plaisance et des Sardes placés à l'O. de Novi du côté d'Alexandrie.

En vain Maillebois insistait pour que l'Infant se repliât sur lui, ou que tout au moins il s'en rapprochât jusqu'à la Stradella, défilé facile à défendre, où passent le long du Pô les deux routes alors réunies de Novi et d'Alexandrie. Novi était en effet le point essentiel à garder, parce qu'il défendait la route de Gênes, notre seule communication avec la France. Non seulement il ne l'obtint pas, mais il reçut l'ordre de quitter Novi et de se porter à Plaisance au secours de l'Infant pressé par les Autrichiens. Il obéit désespéré, et en effet il n'était pas parti de 38 heures que les Sardes occupaient Novi et venaient s'établir à la Stradella derrière lui; nos communications étaient coupées; il n'y avait plus une minute à perdre pour livrer bataille, sinon ne voulait avoir à la fois les Autrichiens en face et les Piémontais sur le dos; on la livra, mais on la perdit.

Plaisance est sur la rive droite du Pô, un peu en aval du confluent de la Trebbia qui vient du S.; c'est dans l'espace compris entre le Pô au N, la Trebbia à l'O. et le Nura à l'O. (autre affluent à peu près parallèle à la Trebbia) que la bataille se livra. L'armée combinée était d'environ 35,000 hommes, les Espagnols formant le centre et la gauche appuyée au Pô, les Français la droite en avant de la Trebbia elle était séparée des 40 ou 50.000 Autrichiens qui avaient franchi la Nura par trois canaux aboutissant à Plaisance, le Naviglio, le Rio et le Refudo derrière lequel se tenait l'ennemi, appuyé à sa droite par la redoute de San Lazaro, à gauche par celle de San Benico.

Le centre espagnol franchit le Refudo et attaqua San Benico, mais après d'héroïques efforts il dut plier, et quand Maillebois qui venait de franchir le Refudo avec la droite put arriver à son secours, il était trop tard, le désordre y était déjà; ce désordre nous gagna à notre tour quand nous fûmes tournés et chargés par la cavalerie hongroise; en vain Maillebois saisit un drapeau, bientôt notre infanterie débandée s'enfuit de tous côtés avec le centre espagnol sous le sabre des cavaliers, repassa le Refudo, repassa le Rio, et ne put être ralliée que derrière le Naviglio.

La gauche espagnole avait été plus heureuse et avait emporté San Lazaro, mais n'avait pu enfoncer les Autrichiens reformés plus loin. Se voyant découvert par le désastre du centre et de la droite, l'Infant ordonna la retraite; peut être eut-il tort, car à ce moment les Français ralliés et appuyés par la Maison du Roi revenaient avec fureur et allaient de nouveau franchir le Refudo; on rentra au camp sous Plaisance ayant perdu 17 drapeaux et 8 canons; les pertes en hommes étaient à peu près égales, mais nous étions battus, et dans une position d'où il était difficile de se tirer; la place nous manque pour dire comment on en vint à bout.

Prière de refuser les boîtes dont le cachet ne serait plus intact.

Laiterie de la Macquellerie

LAIT, GARANTI PUR, NON ÉCRÉMÉ

0,45 cent. le litre, 0,25 cent. le demi-litre

L'étable est régulièrement visitée par MM. Roger et Bertrand, vétérinaires, dont les attestations sont tenues à la disposition des intéressés.

Dépôts : Chez MM. Desfontaines, Grande-Place; Oudar-Florin, Place du Trichon ; Lerouge-Losfeld, Boulevard de Paris.

LIVRAISON A DOMICILE SUR DEMANDE

TÉLÉPHONES

pour réseaux, lignes privées et téléphonie domestique

SONNERIES

PARATONNERRES, PORTE-VOIX

Ele RAVET

Expert du Gouvernement

51bis, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ, 51bis

LILLE

La Maison se charge des demandes pour abonnements aux réseaux et lignes privées. Abonnement à l'année pour entretien des appareils, piles, etc. 25939

ADRESSES COMMERCIALES

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles pour tissages, peignages, filatures, etc.)

DEBRIE, LEMAN et Moïse BROUX, rue Latérale, 2, coin de la rue Neuve-de-Roubaix, Tourcoing. Fabrique de peignes, mécaniques armures, systèmes brevetés, nickelage et polissage de tous métaux

Matériel industriel et vieux métaux. Delphin DELCOURT, 19, rue Voltaire, derrière le gaz. Métiers et machines d'occasion.

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. Edouard DEFRETIN, 15, r. Plutarque. 501

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. Clémen DUPIRE, Roubaix.

ÉLECTRICITÉ

Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc.

SECURITÉ ABSOLUE !!!

Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.

G. LEMPIRE, électricien-spécialiste

entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.

Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.

Serrures et Gâches électriques.

Contacts de sûreté pour portes, fenêtres, *coffres-forts*, tiroirs, etc.

Contacts de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, *coffres-forts* persiennes, cn isées, etc.

Filsavertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.

Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie ou derrière un meuble.

S'adresser 16, Boulevard de Paris

ROUBAIX. 23241

GUÉRISON RADICALE des MALADIES SECRÈTES ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel PAR

M. VANDENDRIESSCHE

Médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES

tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance

23228—46411

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants.

« Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles et comme reconstituant des forces. C'est un excellent remède. » (*Formulaire de thérapeutique*.)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré, moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

27050d

GOFFIN et GABREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

LE VIN DE PEPTONE DE CHAPOTEAUT contient la viande de bœuf digérée par la pepsine; il est beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande; on nourrit avec lui les anémiques, les convalescents, les phtisiques, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter par suite de maladies graves. 50657—25329

MARCHÉS A TERME

Cours du 16 Juin 1891

LAINES PEIGNÉES

Mois de livraison	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. à fabrique — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 Qualité courante — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE BF — Cote précéd	TYPE BF — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Q. cour. à chaîne — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B Q. B. M. à trame — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C Q. sec. à trame — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	TYPE AB Qual. pr teinture — Cote précéd	TYPE AB — Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd	Belge T — Cote dujour	Allemands B — Cote précéd	Allemands B — Cote dujour	Allemands M — Cote précéd	Allemands M — Cote dujour
Janvier																	5.40	5 40		
Février																	3 375	5 375		
Mars																				
Avril																				
Mai																				
Juin	5.45		5.35		5.20	5.20							5.75	5.75	5 35	5 35	5.375	5.35	5.375	5 375
Juillet	5.475	5 475	5.35		5.20								5.75		5.35	5.35	5 375	5 35	5 375	5.375
Août	5.50	5.525	5 35		5.25								5.825				5 40	5.375		
Septembre	5.55		5.35										5.80				5 45	5.40		
Octobre	5.575												5.80				5 45	5.45		
Novembre	5.60																5.45	5.45		
Décembre	5 60	5 60															5.425	5 425		

LAINES PEIGNÉES / LAINES BRUTES

Mois de livraison	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd marcks	TYPE B — Cote dujour marcks	TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd marcks	TYPE C — Cote dujour marcks	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	TYPE 1 — Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	TYPE 2 — Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	TYPE SUPRA — Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaîne — Cote précéd	TYPE A — Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyenne à trame — Cote précéd	TYPE B — Cote dujour	TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd	TYPE C — Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd	LE HAVRE — Cote dujour	ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0 — Cote précéd	ANVERS — Cote dujour
Janvier	4.40	4.40															1.62	1.62		
Février	4.40	4.40															1.63	1.63		
Mars	4.40	4.40															1 63	1.63		
Avril																				
Mai																				
Juin	4.325	4.30															1 61	1.61		
Juillet	4.325	4.325															1.61	1.61		
Août	4.375	4.375															1.62	1 62		
Septembre	4 40	4 40															1 63	1 63		
Octobre	4.40	4 40															1.64	1.64		
Novembre	4.425	4.425															1 65	1.65		
Décembre	4.425	4.425															1.635	1.635		